

39^e JOURNÉES DES ANTIQUAIRES

les 2, 3 et 4 février 2018
Palais d'Auron • BOURGES

DEMANDE D'ADMISSION

• **DOCUMENT À RENVOYER AVANT LE 1^{er} NOVEMBRE 2017 à :**
Jeanne & Louis Productions - 7 bd Lamarck 18000 Bourges

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- Nom ou raison sociale
 - Adresse
 - Code postal • Ville
 - Téléphone • E-mail
 - SIREN
 - Registre commerce ou registre des métiers
 - TVA intracommunautaire *
- *Le numéro de TVA intracommunautaire est obligatoire pour un pays appartenant à la zone U.E.

GÉRANT

- Nom
- E-mail
- Tél. fixe Tél. portable

RESPONSABLE DU STAND (si différent)

- Nom
- E-mail
- Tél. fixe Tél. portable

COMMUNICATION À DESTINATION DES VISITEURS DU SALON

Ces informations seront reprises sur les supports de communication.

- Nom de la société (que vous souhaitez voir apparaître) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
- Produits exposés

Réservé à l'organisateur
DA REÇUE LE

STAND	Prix unitaire HT	Quantité	Total
<ul style="list-style-type: none"> • DROIT D'INSCRIPTION Frais fixes obligatoires comprenant les frais de dossier, et 30 invitations (pour 1 personne). 	74,00 €	1	74,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • LOCATION STAND Stands constitués de cloisons en mélaminé, minimum 9m², avec inclus le branchement électrique de 15A monophasé par stand. 			
<ul style="list-style-type: none"> - TARIF grande salle et hall <ul style="list-style-type: none"> • le m² : les 9 premiers m² • le m² : à partir du 10^e m² 	46,00 € 22,00 €	_____ _____	_____ _____
<ul style="list-style-type: none"> - ANGLE • Supplément pour angle sous réserve de disponibilité 	81,00 €	_____	_____
<ul style="list-style-type: none"> • INVITATIONS SUPPLÉMENTAIRES <ul style="list-style-type: none"> • Carnet de 20 invitations pour 1 personne 	17,00 €	_____	_____
<ul style="list-style-type: none"> • LOCATIONS COMPLÉMENTAIRES <ul style="list-style-type: none"> • Vitrine, nous consulter, sous réserve de disponibilité • Moquette aiguilletée posée avec film protecteur <input type="checkbox"/> rouge <input type="checkbox"/> bleu <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige • Coton gratté posé et tendu <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> bleu • Coton gratté à poser soi-même <input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> beige <input type="checkbox"/> bleu • Table (1,20 m x 0,80 m) • Chaise coque • Rail de 3 spots • Vélum noir (plafond tendu en tissu) 	(Ref.) _____ 6,60 €/m ² 14,00 €8 : 8,00 €8 : 9,90 € 2,56 € 17,00 € 10,00 €/m ²	_____ _____ m ² _____ ml _____ ml _____ _____ _____ _____ m ²	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
<ul style="list-style-type: none"> • PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES <ul style="list-style-type: none"> • Personnel pour aide au déchargement et rechargement des camions (les horaires sont déterminés précisément dans le dossier technique). 	22,33 €/h/pers	_____	_____
<p>Acompte à l'ordre de Jeanne & Louis Productions</p>	TOTAL GÉNÉRAL HT TVA 20% TOTAL TTC Acompte de 20 % du TTC	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____

L'inscription ne sera ferme et définitive qu'après paiement de la totalité des frais, par chèque bancaire ou postal. Paiement du solde dans les 15 jours suivant l'envoi de la facture.

IMPORTANT : Les demandes d'admission non accompagnées de l'attestation d'assurance (cf. article 6 du règlement particulier), et du règlement par chèque bancaire ou postal de l'acompte de 20 % établi au nom de « Jeanne & Louis Productions - 7, bd Lamarck - 18000 Bourges » ne seront pas prises en compte.

Signature de la demande :

Le soussigné demande son admission comme exposant au 39^e Journées des Antiquaires de Bourges. Il s'engage à se conformer aux conditions générales de la présente demande d'admission, au règlement particulier, ainsi qu'au règlement général de la Fédération des Foires, Salons et Congrès de France (disponible dès maintenant sur simple demande auprès des organisateurs du salon) et y adhérer en totalité. Toute modification ou réserve, apportée de quelque façon que ce soit au présent document par l'exposant, sera considérée comme nulle et non avenue. Il s'engage aussi à respecter les instructions de l'organisateur que ce dernier serait amené à prendre pour le bon déroulement de la manifestation. En cas de litige, la loi française sera applicable, les tribunaux du siège de l'organisateur seront seuls compétents.

A _____ date :

Nom du responsable :

Signature

cachet

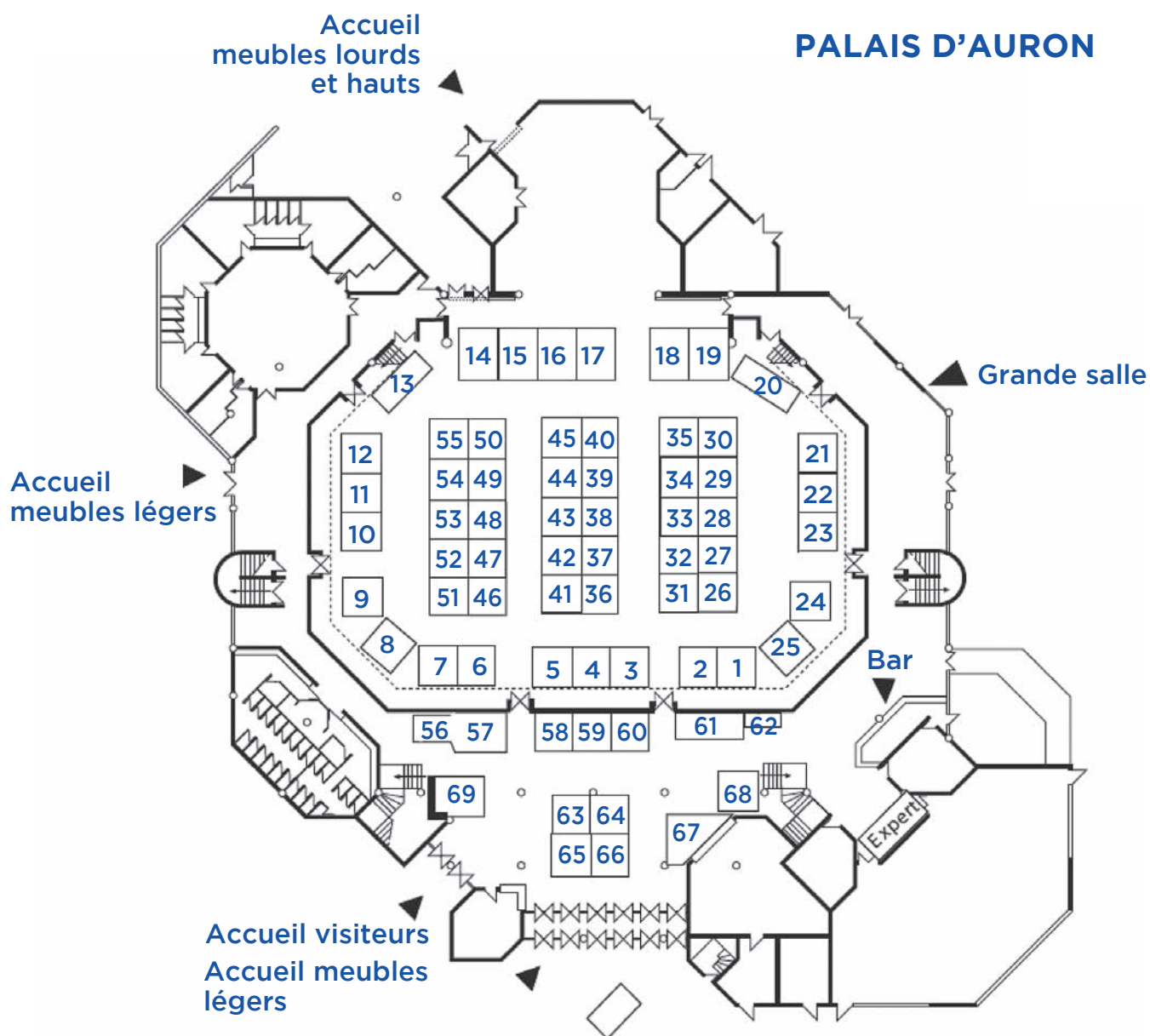
VOTRE CHOIX DE STAND

INDIQUEZ, PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE, LES EMPLACEMENTS QUI VOUS INTÉRESSENT :

- 1 - N° _____
- 2 - N° _____
- 3 - N° _____

Nous essayerons de vous donner satisfaction en fonction de la disponibilité.

PLAN DU SALON (à titre indicatif)



INFORMATIONS PRATIQUES

• DATES ET HORAIRES

Vendredi 2 février de 14h à 19h

Samedi 3 février de 10h à 19h

Dimanche 4 février de 10h à 19h

Pour les exposants, entrée possible à partir de 9h sur présentation du « badge exposant »

• MONTAGE

Jeudi 1^{er} février de 9h à 19h

Vendredi 2 février de 8h à 13h (*accès autorisé aux professionnels*)

Pour le montage, se présenter dans le hall du Palais d'Auron

• DÉMONTAGE

Dimanche 4 février de 19h30 à 21h - Lundi 5 février de 8h à 12h

• PARKING EXPOSANTS ET VISITEURS

Nombreux et gratuits situés autour du Palais d'Auron

• RESTAURATION

Restauration assurée uniquement le midi, le vendredi 2 février, le samedi 3 février et le dimanche 4 février. Le bar (boissons, sandwiches, hot-dogs...) sera ouvert à partir du vendredi 2 février.

• GARDIENNAGE

Le Palais d'Auron sera gardé en dehors des heures d'ouverture au public et aux exposants à partir du jeudi 1^{er} février, 19 h, jusqu'au lundi 5 février, 8 h.

• ENTRÉE VISITEURS

Tarif public : 5 € - moins de 12 ans : gratuit



PALAIS D'AURON
7, bd. Lamarck
18000 Bourges



Jeanne & Louis Productions - 7 bd Lamarck 18000 Bourges
www.lesrivesdauron.com

sarl au capital de 5 000 € - siège social 7, bd. Lamarck 18000 Bourges - Siren 502 770 753
RCS Bourges 2008 B 78 - n° TVA intracommunautaire FR04502770753
Licence 1-1080298-1080299 Licence 3-1080300